

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019
TARIFS (01/09/2018)

	Allocataires CAF avec QF < 760€	Allocataires CAF avec QF ≥ 760€ et MSA/périscolaire matin & soir	Communes non conventionnées et hors département, MSA/mercredi & vacances
PERISCOLAIRE MATIN (Forfait)	1.00€	1.20€	1.70€
PERISCOLAIRE SOIR (Tarif horaire)	La Seudre (16h30 à 18h30) Maternelles (16h10 à 18h10)	1.20€	1.70€
	Maternelles (18h10 à 19h00)	0.82€	0.97€
	La Seudre (18h30 à 19h00)	0.50€	0.60€
PERISCOLAIRE MERCREDIS (Tarif horaire) 7h30 à 18h30	1.00€	1.20€	1.70€
ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES (Tarif horaire) 7h30 à 18h30	1.00€	1.20€	1.70€
Repas	<u>Tarifification restaurant scolaire la SEUDRE</u> 2.40€		
Sorties et activités exceptionnelles	3.03€	3.59€	5.10€

La CAF de Charente-Maritime, la MSA et la CARA soutiennent le Pôle Enfance de SAUJON

FACTURATION - REGLEMENT

Les factures vous parviendront par l'intermédiaire de la TRESORERIE de ROYAN.

Les règlements (CESU, chèque, espèces) se feront directement à la TRESORERIE – 108 bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN.
Pour le prélèvement automatique, s'adresser au Pôle Enfance.

CCAS-Pôle Enfance
11 route des Ecluses
17600 SAUJON
☎ 05.46.05.14.22
enfance@mairie-saujon.fr

Juin 2018

PÔLE ENFANCE SAUJON

ACCUEIL PERISCOLAIRE
Matin/Soir - Mercredis
&
ACCUEIL DE LOISIRS
Vacances
3-13 ans



PÔLE ENFANCE

11 route des Ecluses - 17600 SAUJON

☎ 05.46.05.14.22

Administratif (1^{er} étage)

Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h00

Et sur rendez-vous l'après-midi

Coordinatrice Enfance

Christelle MACAIRE

enfance@mairie-saujon.fr

(Accueil sur sites : 06.11.96.49.31)



PRESENTATION

Le Pôle Enfance géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (*Service Jeunesse et Sports*) et la P.M.I. (*Protection Maternelle Infantile*).

Le projet éducatif ainsi que le projet pédagogique sont à la disposition des familles sur demande.

Afin de répondre à ces obligations, chaque famille doit remplir et nous retourner un dossier comprenant :

- 1) **une fiche d'inscription Pôle Enfance + Restauration scolaire**
- 2) **une fiche sanitaire avec les autorisations parentales par enfant**
- 3) **carnet de santé avec les vaccinations à jour**

Pensez à vous munir de :

- Attestation d'assurance extra-scolaire ou au minimum responsabilité civile (*Nous vous informons de l'intérêt de disposer de garanties d'assurance contractées personnellement et couvrant les dommages causés par le mineur à lui-même*)

- Attestation de la carte vitale

- Photocopie de l'extrait du jugement en cas de divorce ou de séparation

- **Ressortissant CAF** : Attestation de quotient familial du mois en cours au moment de l'inscription avec numéro d'allocataire

- **Ressortissant MSA** : Attestation de quotient familial du service "prestations familiales" et/ou bons vacances

- *Des documents complémentaires pourront être demandés –*

Les enfants prioritaires sont :

- **les familles dont les 2 parents travaillent**
(une attestation employeur pourra être demandée)
- **et résident sur SAUJON ou dans une commune conventionnée avec la structure.**

Aucun enfant ne pourra être accepté si l'inscription n'a pas été réalisée au préalable

FONCTIONNEMENT

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR	
ELEMENTAIRE LA SEUDRE 7h30 à 8h45/16h30 à 19h00	<u>MATERNELLES</u> LA TAILLEE & GAMBETTA
	7h30 à 8h40 16h10 à 19h00
ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDIS & ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES	
7h30 à 18h30	

	<u>MATERNELLES</u> LA TAILLEE GAMBETTA	LA SEUDRE
ENCAS du MATIN	Avant 8h00	Avant 8h00
GOUTER du SOIR	A partir de 16h30	A partir de 16h45
TRANSPORT PERISCOLAIRE	<u>Matin :</u> Départ à 8h30 <u>Soir :</u> Départ à 16h10 de l'école	
TRANSPORT MERCREDI & VACANCES	Sorties et activités exceptionnelles	
AIDE AUX LECONS		Lundi & Jeudi 17h15 à 18h30

Vous pouvez également vous procurer le dossier d'inscription, le projet éducatif et les programmes d'activités :

*sur le site internet : www.mairie-saujon.fr

*et au Pôle Enfance.